



MRC  
D'ARGENTEUIL  
Authentique. Avec vous.

# ARGENTEUIL 2025-2040



## Énoncé de vision stratégique



# Mot du conseil de la MRC d'Argenteuil

Notre territoire est vivant. Il évolue, il change et il porte en lui les aspirations de nos citoyens et de notre communauté. C'est pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel de réfléchir ensemble à ce que nous voulons construire pour demain.

L'élaboration de notre énoncé de vision stratégique 2025-2040 en aménagement du territoire est une occasion précieuse: celle de prendre un pas de recul, de regarder notre MRC dans son ensemble et de poser les bases d'un développement cohérent, durable et à notre image.

Ce processus ne doit pas seulement être perçu comme une obligation réglementaire dans la foulée de la révision de son schéma d'aménagement et de développement. C'est un véritable exercice collectif, une invitation à rêver, à planifier, mais surtout à agir ensemble. Nous avons consulté et écouté, jusqu'à ce que, peu à peu, une vision claire émerge. Une vision qui se veut réaliste, qui respecte l'identité de nos milieux et qui trace une trajectoire ambitieuse vers l'avenir.

Nous tenons à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui ont participé à cette démarche : les citoyens engagés d'Argenteuil, les partenaires, les organismes, les conseillères et les conseillers municipaux, les professionnels ainsi que l'équipe de travail. Votre contribution est précieuse et donne tout son sens à ce projet.

Cet énoncé de vision stratégique, c'est notre boussole collective. Elle guidera nos décisions, orientera nos actions et nous permettra de mieux répondre aux défis en aménagement du territoire.

Ensemble, continuons de façonner un territoire dynamique, inclusif, résilient...un territoire à notre image !

Scott Pearce, préfet de la MRC d'Argenteuil et maire du Canton de Gore

Kévin Maurice, maire de la Ville de Brownsburg-Chatham

Alain Giroux, représentant du Canton de Gore

Pierre Thauvette, maire du Village de Grenville

Tom Arnold, maire de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge

Gabrielle Parr, mairesse du Canton de Harrington

Bernard Bigras-Denis, préfet suppléant et maire de la Ville de Lachute

Howard Sauvé, maire de la Municipalité de Mille-Isles

Stephen Matthews, maire de la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

Jason Morrison, maire du Canton de Wentworth



# Table des matières

- 04** Introduction
- 06** La MRC d'Argenteuil en bref
- 08** L'exercice des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM)
- 10** Les enjeux propres à la MRC d'Argenteuil
- 17** Priorisation des enjeux transversaux de la MRC d'Argenteuil
- 18** Énoncé de vision stratégique d'aménagement et de développement du territoire de la MRC d'Argenteuil
- 22** Annexe 1: Rapport de consultation sur le projet d'énoncé de vision stratégique



# Introduction

Le gouvernement du Québec a adopté en juin 2022 sa toute première Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire (PNAAT). Celle-ci a engendré notamment l'obligation pour la MRC d'Argenteuil de réviser son schéma d'aménagement et de développement (schéma) qui date de 2009.

Le schéma révisé doit inclure un énoncé de vision stratégique qui se veut une représentation du futur souhaité, à la fois rationnelle et intuitive, englobante et prospective. La vision stratégique définit les objectifs de la planification de l'aménagement et du développement du territoire d'Argenteuil, tout en intégrant une approche axée sur les sphères liées au développement durable, c'est-à-dire culturelle, environnementale, sociale et économique. Elle guide les interventions et les documents de planification dont fera partie le futur schéma révisé.



Afin de livrer l'énoncé de vision stratégique, une analyse des récentes études et rapports existants traitant des sujets dans les sphères du développement durable a été réalisée par un consultant externe. Il s'en est suivi une démarche de préconsultation avec les acteurs locaux, dont des entretiens individuels, des ateliers de travail et un sondage en ligne, le tout auprès des partenaires du milieu, des membres du conseil de la MRC et des employés de la MRC et des municipalités locales.

Conformément à l'article 2.18 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la MRC d'Argenteuil a mené un important exercice de consultation publique sur le projet d'énoncé de vision stratégique préalablement adopté par le conseil de la MRC le 27 mars 2025 (résolution numéro 25-03-093) et sur les enjeux identifiés pour son territoire. Cette démarche de consultation tenue au printemps 2025 visait à favoriser, de manière constructive, la participation d'un maximum de citoyennes et citoyens.

Il était important pour la MRC que le processus consultatif comprenne des mécanismes de participation adaptés aux multiples clientèles. Il était ainsi possible de participer à la démarche de deux façons :

1. En personne lors d'une des assemblées publiques de consultation qui se sont tenues à différents endroits sur le territoire de la MRC d'Argenteuil;
2. Par le biais d'une trousse de participation disponible en version numérique et imprimée.

Le rapport de consultation concernant le projet d'énoncé de vision stratégique, daté du 18 juillet 2025, se trouve en annexe et retrace l'ensemble des déclarations exprimées.

Le présent énoncé de vision stratégique reflète donc l'ensemble des avis et des commentaires récoltés au cours des multiples séances et exercices de consultation.



# La MRC d'Argenteuil en bref

La MRC d'Argenteuil, constituée en 1983, est un gouvernement de proximité qui se donne pour mission de faire prospérer son territoire tant sur le plan économique que social et environnemental. Pour y parvenir, elle planifie, encadre et supervise l'aménagement et le développement durable de son territoire en étroite collaboration avec ses municipalités constitutantes et de concert avec les partenaires du milieu. Son but est d'améliorer le bien-être de la population et des générations futures.

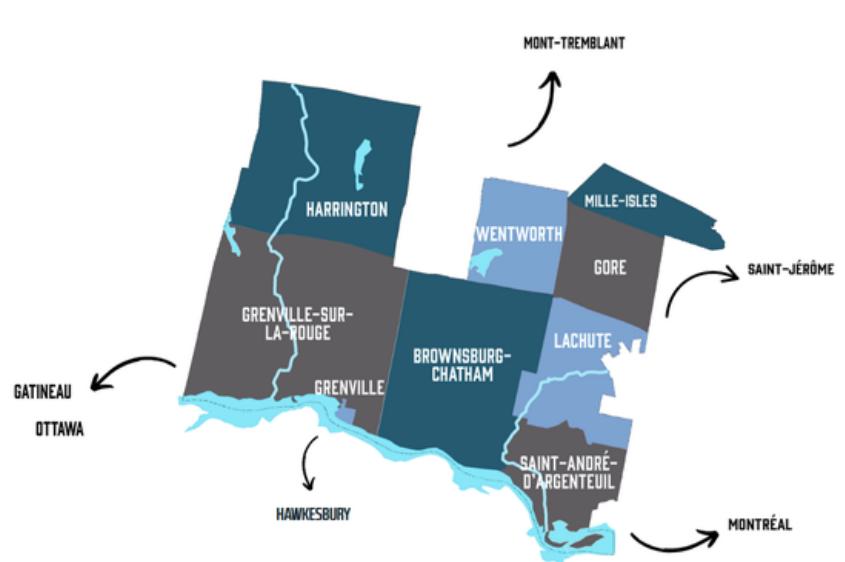
La MRC d'Argenteuil se définit comme une institution œuvrant d'abord au bénéfice de ses municipalités locales, en s'investissant aussi dans un rôle de « coopérative de services ». En plus de répondre à ses obligations gouvernementales, la MRC, en partenariat avec le milieu, joue un rôle d'initiateur et de catalyseur de projets visant le bien commun.

Les valeurs chères à la MRC d'Argenteuil forgent son identité et orientent ses réflexions, ses décisions et ses actions. Les neuf valeurs qui guident les actions de la MRC sont les suivantes :

**FIERTÉ – RESPECT – ÉQUITÉ – INTÉGRITÉ – ENGAGEMENT – SOLIDARITÉ**  
**RIGUEUR – PROXIMITÉ – TRANSPARENCE**

La population de la MRC d'Argenteuil s'élève actuellement à 37 737 résidents permanents, auxquels s'ajoutent près de 15 000 villégiateurs saisonniers. La population est répartie sur un territoire d'une superficie de 1 339 km<sup>2</sup>. La MRC est constituée de neuf municipalités locales.

Municipalités	Population
Brownsburg-Chatham	8 146
Gore	2 686
Grenville	1 856
Grenville-sur-la-Rouge	3 041
Harrington	954
Lachute	15 292
Mille-Isles	1 838
Saint-André-d'Argenteuil	3 257
Wentworth	667
<b>MRC d'Argenteuil</b>	<b>37 737</b>

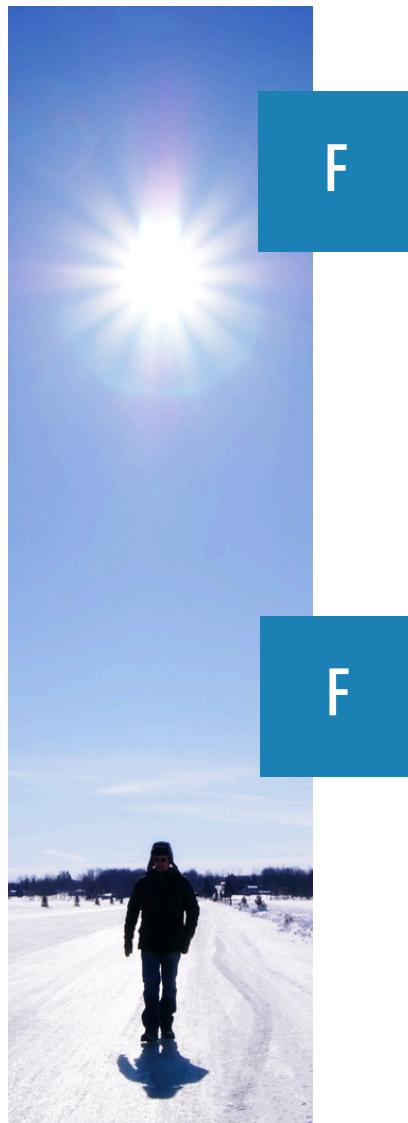


Depuis la pandémie de la COVID-19, la MRC d'Argenteuil connaît une importante croissance de sa population, soit une hausse de 13,5 % entre 2020 et 2025. D'ailleurs, lors des trois dernières années, la MRC s'est classée parmi les trois MRC ayant eu le solde migratoire le plus élevé au Québec. Tout porte à croire que la population continuera d'augmenter au cours de la prochaine décennie. En effet, selon les perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec, le nombre d'habitants dans la MRC d'Argenteuil devrait continuer de grimper et atteindre 42 836 en 2040. L'attractivité croissante est alimentée notamment par le positionnement géographique avantageux d'Argenteuil entre Montréal et Ottawa/Gatineau, le prix concurrentiel des propriétés, le déploiement d'Internet haute vitesse, l'éventuel parachèvement de l'autoroute 50 à quatre voies et les grands espaces naturels. Toutefois, cette nouvelle réalité peut engendrer des impacts notamment sur l'aménagement du territoire, l'environnement, les transports, l'employabilité et les services aux citoyens.



# L'exercice des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM)

Une analyse FFOM donne une vue d'ensemble du territoire en évaluant certains éléments à plus petite échelle. Elle vise à mettre en évidence les forces et les faiblesses et peut aider à découvrir les opportunités et les menaces qui sont présentes sur le territoire ou qui pourraient survenir dans l'avenir. C'est ce type de renseignements qui permet de faire ressortir les caractéristiques précises liées à la MRC d'Argenteuil, ce qui la différencie particulièrement du reste des Laurentides ou même du Québec, et le profit qu'elle peut en tirer pour la mise en œuvre d'opportunités, notamment au niveau de son aménagement et de son développement.



## Qu'est-ce qui rend le territoire de la MRC d'Argenteuil unique?

### Forces

- Territoire fortement attractif pour de nouveaux résidents
- Richesse en attraits naturels
- Esprit communautaire bien développé
- Proaction pour planifier l'adaptation aux changements climatiques
- Territoire diversifié comprenant des centres-villes, des noyaux villageois, des secteurs de villégiature, des zones commerciales et industrielles, etc.
- Emplacement stratégique dans l'axe Ottawa / Montréal
- Croissance structurée et modérée
- Présence de petits commerces répartis dans plusieurs zones commerciales
- Présence importante de villégiateurs
- Déploiement d'Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire

### Faiblesses

- Indices élevés de défavorisation sociale et matérielle
- Impacts financiers et techniques des actions visant à réduire notre vulnérabilité aux changements climatiques
- Fort taux anticipé de vieillissement de la population
- Absence d'un campus d'éducation de niveau collégial ou universitaire
- Taux de décrochage scolaire élevé et faible taux de diplomation
- Vaste territoire, ce qui amène certains défis en termes d'accès aux services essentiels
- Offre inadéquate et insuffisante en logement pour les populations vulnérables
- Difficulté pour les nouveaux arrivants à connaître et à accéder aux différents services de soutien communautaire
- Offre limitée en transport collectif et adapté sur l'ensemble du territoire
- Manque de liens solides (cohésion) entre certaines parties prenantes œuvrant dans Argenteuil



**Quels sont les changements positifs et négatifs pouvant s'opérer dans l'avenir?**

## Opportunités

- Mobilisation sociale pour aider la mise en place d'initiatives
- Valorisation de la réussite scolaire
- Amélioration du portrait de santé publique du territoire
- Valorisation des attraits naturels à des fins de récrétourisme et de villégiature
- Tirer profit de l'afflux de nouveaux résidents pour augmenter le bassin de travailleurs et de bénévoles
- Profiter de la popularité du territoire de la MRC pour orchestrer son expansion
- Préservation des attraits naturels et patrimoniaux
- Proximité de pôles industriels régionaux d'envergure

## Menaces

- Pressions du développement urbain sur les habitats naturels
- Impacts négatifs des changements climatiques sur l'ensemble du territoire
- Privatisation des accès aux attraits naturels
- Croissance démographique effrénée
- Concurrence des zones limitrophes pour le développement économique
- Transferts importants de certaines responsabilités gouvernementales aux municipalités sans attribution financière ni ressource supplémentaire



# Les enjeux propres à la MRC d'Argenteuil

À la suite de l'exercice de FFOM et des consultations, une liste de neuf enjeux transversaux qui peuvent affecter le développement du territoire dans les sphères du développement durable a été retenue et validée par le conseil de la MRC. Les éléments dans un encadré ont pour but de souligner certains propos partagés par les citoyennes et citoyens lors des consultations publiques.

## 1. Capacité d'adaptation aux changements climatiques

L'adaptation aux changements climatiques est un enjeu prioritaire sur le territoire d'Argenteuil, surtout dans le contexte actuel où les tendances climatiques futures pour la MRC à l'horizon 2050-2080 (scénario pessimiste) annoncent une hausse de la température moyenne de 2,8 °C à 5,5 °C, un accroissement de 20 % des précipitations annuelles moyennes et une augmentation de 250 % du nombre de jours avec des vents qui dépassent 90 km/h. Le territoire est donc soumis à d'importants bouleversements, tels qu'inondations, glissements de terrain, vents violents, sécheresses, etc. L'agriculture, la foresterie et le récrétourisme sont des secteurs économiques qui seront particulièrement touchés par ces changements.

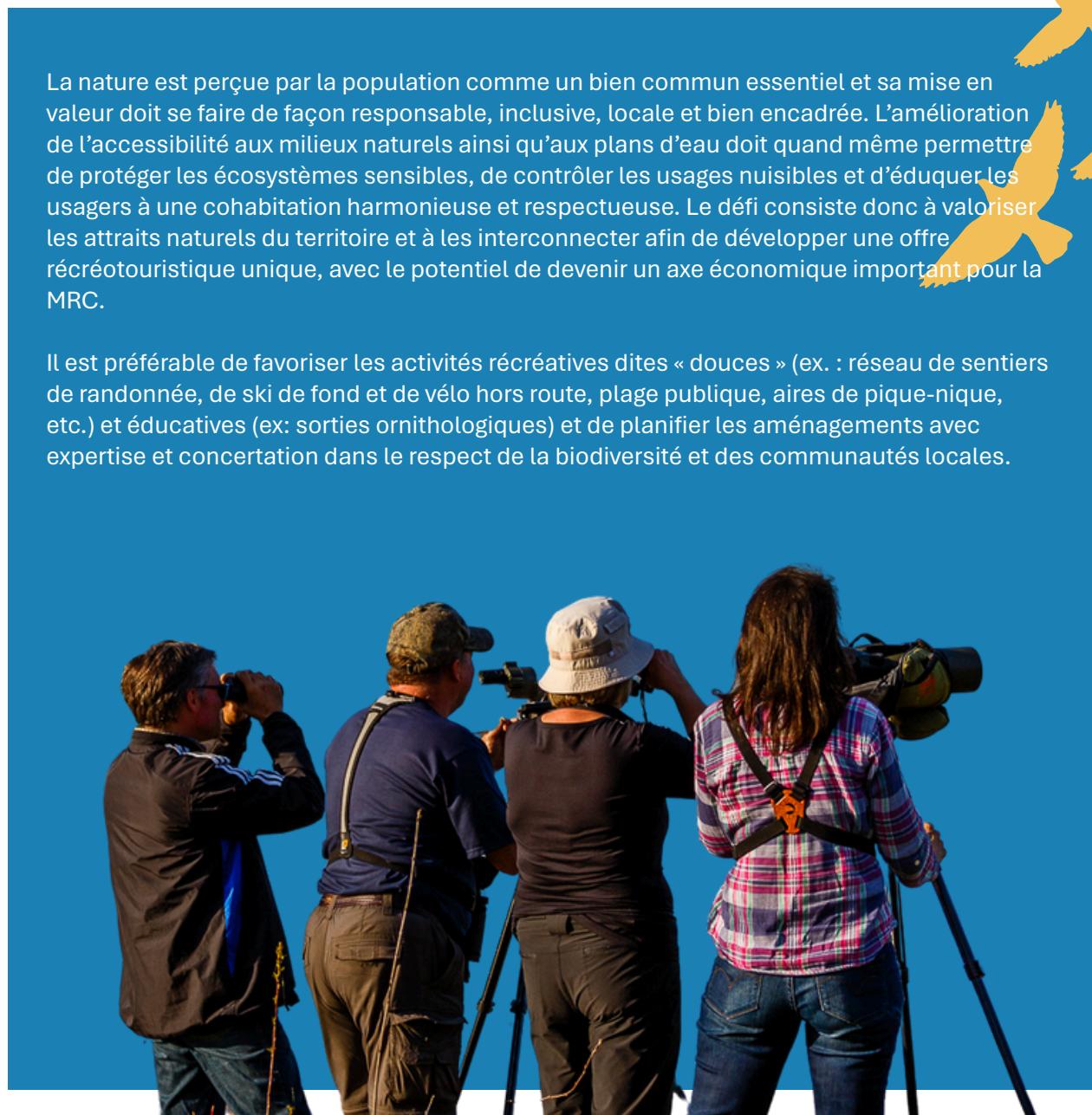


Même si le sentiment d'urgence face à ces transformations est variable au sein de la population, leurs effets sont réels et tangibles. Ils alimentent un sentiment d'incertitude et forcent une prise de conscience quant à nos responsabilités collectives face à cet avenir instable. En somme, les conséquences des changements climatiques sur notre collectivité sont importantes, notamment en considérant:

- Les effets et les impacts sur l'environnement et les écosystèmes;
- Les coûts accrus pour la collectivité;
- Les impacts sur l'aménagement et l'occupation du territoire;
- La nécessité de résilience et d'adaptation de nos milieux de vie;
- L'affaiblissement de certains secteurs d'activités, tels que le secteur agricole et le secteur du récrétouristique;
- Les disparités sociales et économiques qui se creusent au sein des municipalités.

## 2. Valorisation des attraits naturels

Le territoire d'Argenteuil regorge de richesses naturelles (forêts, montagnes, rivières, lacs, vallées) qui rendent la région attrayante. La MRC d'Argenteuil compte plus de 76 % de son paysage couvert de forêts, 450 lacs de plus d'un hectare, environ 3 000 km de cours d'eau répertoriés et plus de 11 800 milieux humides de tout type, en plus de la présence de trois rivières majeures (rivière du Nord, rivière Rouge et rivière des Outaouais). Toutefois, plusieurs de ces attraits sont difficilement accessibles à la population et aux excursionnistes, ce qui limite la pratique d'activités sportives et l'accès à la nature.



### 3. Évolution du sentiment identitaire

Le sentiment d'appartenance des citoyens au territoire d'Argenteuil a permis au fil du temps de développer une conscience sociale ainsi qu'un esprit communautaire fort. L'identité argenteuilloise s'est initialement construite grâce à la présence des communautés autochtones, puis par l'établissement de diverses communautés françaises, britanniques (dont une part significative d'Irlandais et d'Écossais) et américaines. Ce métissage culturel se manifeste notamment dans l'architecture de la région, l'aménagement du territoire, l'occupation des terres, la protection et la valorisation des paysages et des milieux naturels, etc. Ce récit collectif s'est perpétué en considérant l'inclusion culturelle, linguistique, intergénérationnelle et sociale des nouveaux arrivants, des minorités et des personnes vulnérables de la communauté d'Argenteuil.

Toutefois, l'identité d'Argenteuil est aujourd'hui en pleine évolution. Le boom démographique des dernières années entraîne certains bouleversements, notamment en ce qui concerne la demande en services à la population (commerces, services sociaux et de santé, éducation, services de garde, etc.).



L'urbanisation rapide et la montée d'un mode de vie plus « urbain » viennent affecter l'identité rurale et communautaire d'Argenteuil qui inclut plusieurs facettes distinctives. Ces changements exigent un renforcement du sentiment identitaire, ce qui peut s'avérer un réel défi.

## 4. Défavorisation matérielle et sociale

On observe sur le territoire d'Argenteuil un fort taux de défavorisation matérielle et sociale qui se manifeste notamment par un revenu médian des ménages moins élevé que le reste de la région des Laurentides (en deçà de 72 500 \$ par année<sup>1</sup>), un niveau de scolarité plus faible (25 % de la population ne possède aucun certificat, diplôme ou grade), un accès limité à des emplois spécialisés et de qualité, un isolement social plus grand, une difficulté d'accéder à du logement abordable ainsi qu'une prédisposition accrue à certaines maladies ou troubles chroniques. C'est une personne sur trois qui vit dans des conditions de pauvreté financière, sociale et matérielle, un des plus forts taux de la région des Laurentides. En corollaire de cette défavorisation sociale, on observe des problèmes de criminalité, de la violence ainsi qu'une vulnérabilité grandissante des personnes âgées.

Cela dit, les plus récentes données de l'Indice de vitalité économique (IVÉ) indiquent une amélioration relative de la situation. Ce progrès témoigne d'un certain redressement, bien qu'une vigilance continue demeure nécessaire pour assurer une vitalité équitable sur l'ensemble du territoire.



<sup>1</sup> Source Statistique Canada, Recensement de la population 2021.

## 5. Rétention des jeunes

En 2020, plus de la moitié de la jeune population interrogée lors d'une enquête envisageait de quitter la région d'Argenteuil. Plusieurs facteurs contribuent à une vision pessimiste envers Argenteuil, comme l'absence d'établissements de niveau collégial ou universitaire et de faibles perspectives d'emploi spécialisé et de qualité dans la région. Des efforts doivent continuer d'être déployés pour freiner cet exode, notamment en travaillant sur l'attractivité de la région afin d'encourager un retour des jeunes et de jeunes familles.



L'exode des jeunes est un phénomène multifactoriel. Les jeunes reviendront ou choisiront de rester dans la région si on leur offre des perspectives réelles de s'épanouir: un emploi décent, un logement accessible, une vie communautaire dynamique et le sentiment d'être écoutés et valorisés.

## 6. Vieillissement de la population

Le fort taux de vieillissement de la population représente un réel enjeu pour Argenteuil. En 2021, la part des ménages de 65 ans et plus représentait 37 % des ménages d'Argenteuil et devrait, selon les projections démographiques, grimper à 44 % en 2041. Ce phénomène pourrait entraîner notamment une hausse de la demande en transport collectif et des besoins en soins hospitaliers et à domicile. Il affectera davantage les communautés qui peinent à renouveler leur population ou qui sont éloignées des grands pôles, particulièrement les cantons de Harrington et de Wentworth dont la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus frôle les 40 % et devrait monter d'ici 2041 à plus de 60 %.



Il est urgent de développer des services de proximité adaptés aux aînés, notamment en matière d'offre de logements abordables et adaptés. Pour ce faire, différentes propositions d'aménagement doivent être explorées et mises de l'avant en visant un modèle de soutien de proximité humain, intégré et territorialement ancré.

## 7. Cohésion des partenaires et des parties prenantes dans Argenteuil

Sur le territoire d'Argenteuil, de nombreuses parties prenantes sont mobilisées dans les différentes actions de la MRC portant notamment sur les thématiques de l'environnement et le développement durable, de l'économie, de la culture et du développement social. La concertation ainsi que la cohésion de tous ces partenaires régionaux sont indispensables lorsque des décisions importantes doivent être prises pour le bien-être de la collectivité, ce qui peut générer des défis.



La cohésion entre les partenaires et organismes dans Argenteuil est essentielle, mais parfois fragilisée, limitée en partie par un manque de visibilité, de communication et de coordination, ainsi que par des inégalités territoriales et une culture de collaboration à renforcer.



## 8. Robustesse économique

Argenteuil fait face à une concurrence en matière de développement économique avec ses zones limitrophes (Hawkesbury, Mirabel, Saint-Sauveur et Saint-Jérôme). On dénote un possible manque de diversification commerciale, notamment dans les secteurs du divertissement, de la vente de produits locaux, de la restauration, etc. À titre d'exemple, peu de commerces de proximité donnant une couleur locale et un dynamisme au territoire sont actuellement présents sur le territoire d'Argenteuil. D'autre part, une rareté des terrains et bâtiments disponibles à vocation industrielle peut limiter le développement de ce secteur d'importance pour la région, notamment en termes d'emploi. Par ailleurs, le développement d'une offre récrétouristique misant sur les attraits naturels demeure aussi à bonifier.



La région dispose d'atouts importants pour favoriser un développement économique durable, permettant d'améliorer la qualité de vie et de renforcer l'attractivité du territoire, notamment pour les jeunes et les familles. Dans cette optique, il est essentiel de souligner l'importance de l'agriculture durable et de la proximité en tant que facteurs de résilience et d'identité.

Les services de proximité touchant, entre autres, la santé, le transport collectif et durable ainsi que l'éducation sont considérés comme des services essentiels, dont l'enjeu reste une accessibilité équitable, surtout pour les secteurs éloignés ou isolés des grands pôles de desserte.

## 9. Offre insuffisante en logements abordables, adaptés et accessibles

Depuis la pandémie, Argenteuil, comme le reste du Québec et du Canada, est confrontée à une crise du logement sans précédent en raison notamment de plusieurs défis démographiques, sociaux et économiques. La situation du logement se présente de la manière suivante :

- Le taux d'inoccupation des logements locatifs est nettement inférieur au seuil d'équilibre de 3 %. Il y a une grande demande pour du locatif et une pénurie de logements, notamment pour des logements abordables, adaptés et accessibles;
- L'offre de logements est peu diversifiée, avec 31 % des unités destinées à la location et près de 70 % des maisons étant de type unifamilial;
- Enfin, l'accessibilité et l'abordabilité du logement deviennent de plus en plus difficiles pour de nombreux ménages, le prix des maisons unifamiliales ayant augmenté de 90 % en dix ans alors que les revenus des ménages n'ont progressé que de 41 %.

Cela dit, certains éléments atténuent partiellement les effets de cette pression dans Argenteuil. Le territoire demeure, dans l'ensemble, plus abordable que les grands centres urbains avoisinants (Laval, Montréal, Rive-Nord), ce qui contribue à son attractivité tout en impactant sa population actuelle. Pour leur part, les municipalités rurales font face à plusieurs défis: vieillissement des bâtiments, logements inadéquats pour les personnes âînées, faible présence de logements locatifs ou sociaux, éloignement des services, sans oublier la pression exercée par les promoteurs immobiliers.



# Priorisation des enjeux transversaux de la MRC d'Argenteuil

Les enjeux soulevés ont interpellé la population consultée et appellent à des interventions structurantes, concrètes et adaptées à la diversité territoriale d'Argenteuil. Une hiérarchisation de ceux-ci permet de structurer les efforts, d'optimiser la contribution des ressources matérielles et humaines et de se concentrer sur les actions les plus stratégiques.

## Valorisation des attraits naturels

Défavorisation matérielle et sociale

Évolution du sentiment identitaire

## Robustesse économique

## Capacité d'adaptation aux changements climatiques

Cohésion des partenaires et des parties prenantes dans Argenteuil

Rétention des jeunes

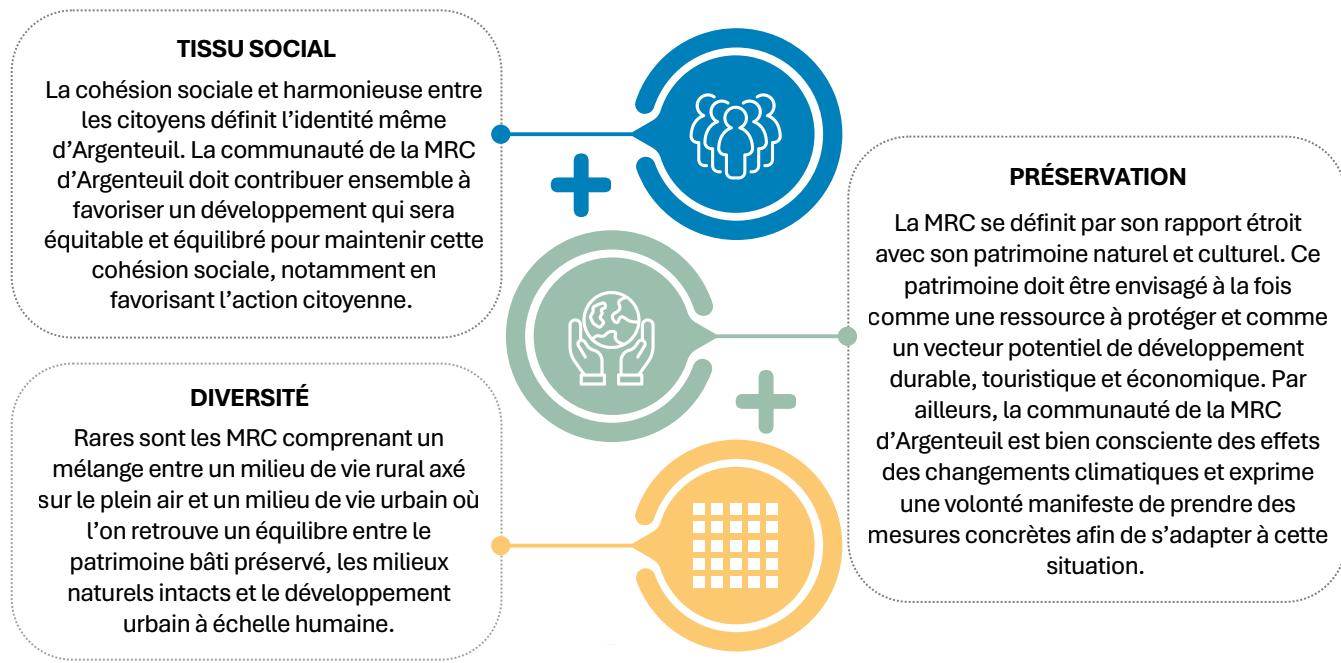
Déficit en logements abordables, adaptés et accessibles

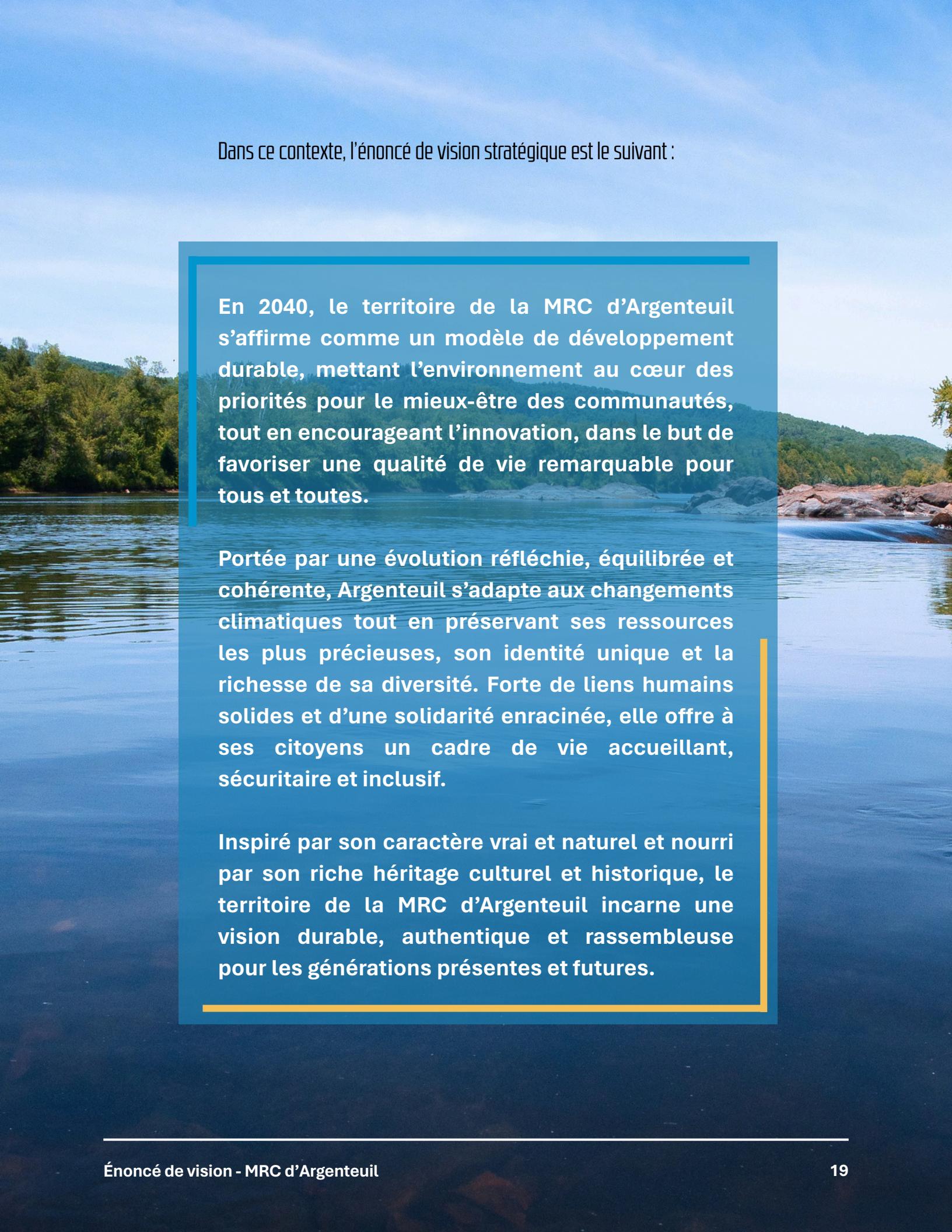
Vieillissement de la population

*Illustration des enjeux selon leur priorité. Plus l'enjeu apparaît en gros, plus il s'agit d'un enjeu prioritaire.*

# Énoncé de vision stratégique d'aménagement et de développement du territoire de la MRC d'Argenteuil

Ces enjeux donnent une tangente particulière à la vision stratégique qui représente le futur souhaité pour l'aménagement et le développement du territoire de la MRC d'Argenteuil pour les 15 prochaines années (2025-2040). Trois éléments fondateurs ont été identifiés au cours du processus de consultation, faisant ressortir l'unicité du territoire de la MRC d'Argenteuil.





Dans ce contexte, l'énoncé de vision stratégique est le suivant :

**En 2040, le territoire de la MRC d'Argenteuil s'affirme comme un modèle de développement durable, mettant l'environnement au cœur des priorités pour le mieux-être des communautés, tout en encourageant l'innovation, dans le but de favoriser une qualité de vie remarquable pour tous et toutes.**

**Portée par une évolution réfléchie, équilibrée et cohérente, Argenteuil s'adapte aux changements climatiques tout en préservant ses ressources les plus précieuses, son identité unique et la richesse de sa diversité. Forte de liens humains solides et d'une solidarité enracinée, elle offre à ses citoyens un cadre de vie accueillant, sécuritaire et inclusif.**

**Inspiré par son caractère vrai et naturel et nourri par son riche héritage culturel et historique, le territoire de la MRC d'Argenteuil incarne une vision durable, authentique et rassembleuse pour les générations présentes et futures.**

**La vision s'interprète comme suit:**

**Modèle de développement durable :**

La MRC fait preuve de leadership et de proactivité dans la concrétisation de sa mission, qui consiste à faire prospérer son territoire tant au plan économique que social et environnemental. Par ses prises de décisions, la MRC dessine et influence le legs environnemental qui sera laissé aux générations futures et souhaite donc faire office d'exemple en matière d'environnement.

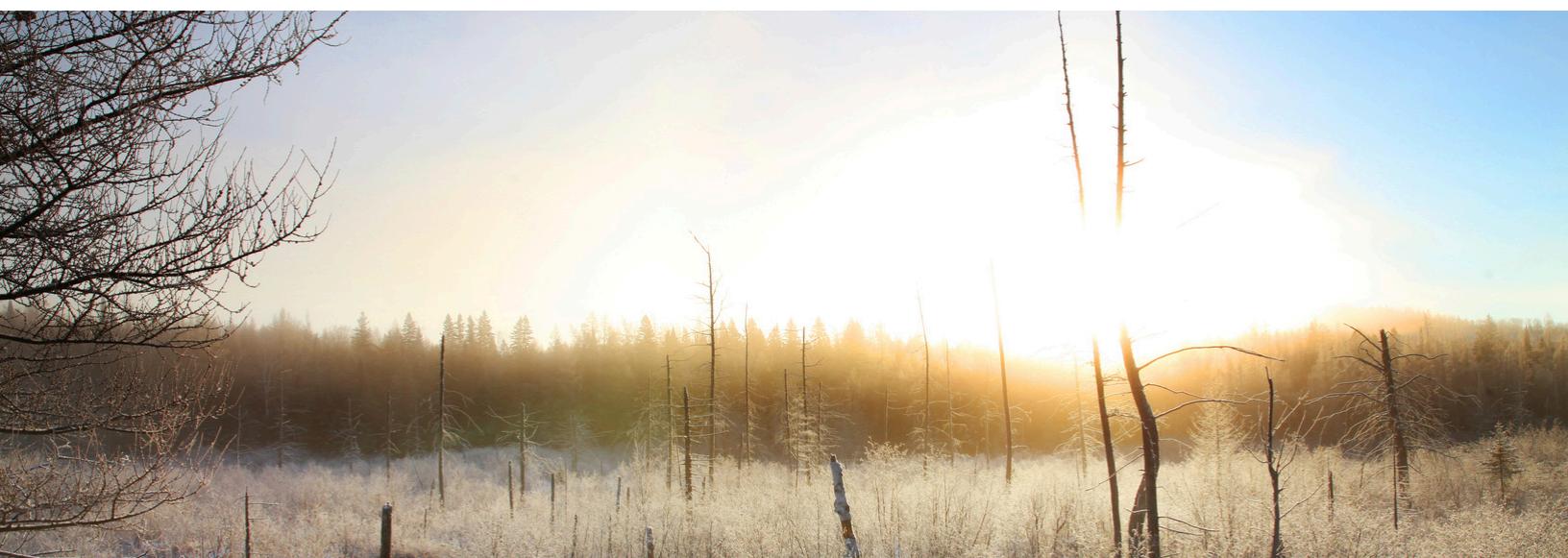
**L'innovation :**

Pour la MRC d'Argenteuil, l'innovation désigne la capacité à imaginer et mettre en œuvre des solutions nouvelles, efficaces et durables pour répondre aux défis du territoire. Cela comprend notamment le soutien à une économie de proximité, verte et créative. Le développement économique doit s'appuyer sur une vision intégrée qui valorise ses richesses naturelles, soutient activement les commerces et producteurs locaux, favorise l'innovation durable et améliore la qualité de vie par un aménagement intelligent et inclusif.

**Qualité de vie remarquable pour tous et toutes :**

Pour la MRC d'Argenteuil, la qualité de vie signifie de renforcer sa situation matérielle et sociale en misant notamment sur :

- Une approche territoriale adaptée aux réalités rurales et sensible aux écarts socio-économiques entre les municipalités;
- Un cadre de vie sain, abordable, sécuritaire et stimulant;
- Des leviers majeurs pour lutter contre la défavorisation qui incluent l'accès à un logement abordable, à du transport actif et collectif ainsi qu'à des emplois de qualité.



### **Évolution réfléchie, équilibrée et cohérente :**

La trajectoire de développement de la MRC s'appuie sur une vision claire et une planification rigoureuse. La MRC exerce à cet égard un leadership positif dans la communauté et auprès de ses municipalités constitutantes.

### **Adaptation aux changements climatiques :**

Face aux défis des prochaines années, la MRC renforce sa capacité d'adaptation et de résilience individuelle et collective, préserve les écosystèmes et favorise une transition écologique accessible à tous. Cette volonté doit s'exprimer par des stratégies, des planifications, des mesures et des actions visant autant la prévention et l'autonomie individuelle que la planification collective. Il s'agit d'une priorité pour les dix prochaines années.

### **Vision durable, authentique et rassembleuse pour les générations présentes et futures :**

La MRC s'engage à mettre en œuvre cette vision qui nécessite forcément une forte cohésion territoriale. La réussite de ce défi réside dans une communication plus claire, une collaboration assidue, une participation dynamique et juste des acteurs concernés, ainsi que la valorisation tangible des actions menées à l'échelle locale. Améliorer la reconnaissance des ressources et des expertises déjà présentes sur le territoire est essentiel et permettra d'optimiser les efforts, d'éviter les dédoublements et de créer des alliances porteuses.





Avec la participation financière de :

Québec 

Ce projet est réalisé grâce au gouvernement du Québec dans le cadre du plan de mise en œuvre 2023-2027 de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire.

[argenteuil.qc.ca](http://argenteuil.qc.ca)